



## Sortie Pique-Nique Le 10 Août 2025

Organisé par Annick et Gérard Fouret.

### BULLETIN D'INSCRIPTION

**Rendez-vous à 9h sur la place de l'église à Exmes.**

Au programme : Parcours découverte, pique nique sur la digue d'un étang (apéro offert), et petite marche...

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Votre véhicule : \_\_\_\_\_

Pour participer à cette sortie, vous devez être à jour de votre adhésion à l'ANVE. Sinon vous devez, soit vous mettre à jour de votre adhésion, soit verser un montant de 10€ par véhicule (valable pour cette sortie uniquement).

Nombre de participants : \_\_\_\_\_

Inscription à renvoyer, avant le 31 Juillet par mail à : [tresor.anve@gmail.com](mailto:tresor.anve@gmail.com)

ou par courrier à : JM Ponté, 39 Rue du Général Leclerc 61 500 Sées

#### Décharge de responsabilité :

Cette sortie est une manifestation d'automobiles anciennes ayant pour but de rassembler les amateurs pour une promenade touristique de découverte et de convivialité.

Il n'est question ni de vitesse ni de compétition, ni d'épreuve chronométrée.

C'est donc le propriétaire du véhicule participant à cette sortie qui a l'obligation de l'assurer et de couvrir ses propres responsabilités vis-à-vis des tiers, qu'ils soient ou non adhérents de l'association.

Par la signature de ce document, il déclare décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de son véhicule automobile pour tout dommage corporel ou matériel causé à des tiers ou à lui-même dans quelques conditions que ce soit.

En outre, il autorise également les organisateurs à disposer librement du droit à l'image concernant son véhicule ou les occupants de son véhicule dans la cadre de la manifestation.

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Association déclarée régie par la loi de Juillet 1901

Siège social à l'Hôtel de ville, 61200 d'Argentan, numéro de SIREN : 387 478 928.